

Réf: Dossier 332918

Avis de constitution

SOCIETE « TAXATIS COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan 2 plateaux Angré
9eme Tranche à cote du Complexe Scolaire Saint Marc.,
Lot 10, Ilot 220

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAXATIS COTE D'IVOIRE »

Objet : Le conseil sur les choix fiscaux ;
- La planification fiscale ;
- L'établissement des déclarations fiscales ;
- L'évaluation des risques fiscaux ;
- Le conseil en matière de conformité fiscale ;
- les études et formations en fiscalité et finance.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan 2 plateaux Angré
9eme Tranche à cote du Complexe Scolaire Saint Marc.,
Lot 10, Ilot 220

Dirigeant(s) M GUINKO ISSOUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11933 du 20/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71270/GTCA/RC/2024 du 20/11/2024

